

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **OPÉRATION DE DÉMINAGE DE 4 BLOCS DE DÉFENSE LE TOUQUET – MARDI 6 ET MERCREDI 7 DÉCEMBRE 2022**

Arras, le 3 décembre 2022

L'opération de déminage de 4 blocs de défense découverts sur la plage du Touquet sera réalisée par les plongeurs démineurs de la Marine nationale, les mardi 6 et mercredi 7 décembre 2022.

Dans un périmètre de 1 650 mètres autour des blocs de défense, il sera procédé durant ces deux journées d'opération, entre 13h et 17h30 :

- au confinement de la population : les résidents ne pourront pas sortir de leur habitation. Il leur sera demandé d'ouvrir les fenêtres et de fermer les volets, afin de limiter le risque de bris de verre.
- à l'évacuation de l'aire de camping-car du Touquet.
- à l'interdiction des accès à la plage du Touquet.
- à la fermeture de certains axes routiers (cf flyer réalisé par la ville disponible en annexe).
- à la mise en place d'une zone interdite de survol à titre temporaire centrée sur la position géographique des blocs de défense (d'un rayon de 1 650 mètres et d'une hauteur de 1 650 mètres) et d'une zone interdite à la navigation et aux activités nautiques.

Les personnes ne pouvant pas rester chez elles pourront se mettre à l'abri dans la salle des 4 saisons, mise à disposition par la commune du Touquet.

Pour signaler la fin de l'opération de déminage et la levée des périmètres d'évacuation et de confinement, les services communaux diffuseront un message dans les rues concernées.

#### L'organisation de l'opération :

*Mardi 6 décembre 2022 :*

Un Poste de Commandement Opérationnel (PCO) sera activé dès **11h** et pendant toute la durée des opérations. Il sera placé sous l'autorité de Frédéric Sampson, sous-préfet de l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer.

Ce poste de commandement associera le Groupe de Plongeurs Démineurs (GPD Manche) de la Marine nationale, la gendarmerie nationale, la police nationale, les sapeurs-pompiers, le SAMU, l'aviation civile, l'aéroport du touquet, la commune d'Étaples, la commune du Touquet, la direction départementale des territoires et de la mer et la préfecture du Pas-de-Calais.

#### **Service Départemental de la Communication Interministérielle**

Rue Ferdinand Buisson  
62020 ARRAS Cedex 9  
Tél : 03 21 21 20 05  
Mél : [pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr](mailto:pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr)



[www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr)



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)

*Mercredi 7 décembre 2022 :*

Le dispositif évoqué ci-dessus sera reconduit à partir de **12h**.

- L'organisation presse

Un point presse se tiendra à 17h30 au PCO (salle du tir à l'arc - Avenue De l'Hippodrome 62520 Le Touquet-Paris-Plage) le mercredi 7 décembre 2022 en présence de Daniel Fasquelle, maire du Touquet, de Frédéric Sampson, sous-préfet de l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer, et du Lieutenant de vaisseau Thomas, en charge de l'opération de déminage pour la préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord.

Les journalistes souhaitant assister à ce point presse sont priés de s'accréditer auprès du service communication de la préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord (communication@premar-manche.gouv.fr) avant le mardi 6 décembre 2022 - 17h00, en **précisant leur numéro de téléphone**.

Attention : selon le déroulé de l'opération, l'horaire de rendez-vous du point presse est susceptible de changer et l'opération d'être décalée. Nous préviendrons les journalistes accrédités par téléphone.

Le point de contact sur place est l'Enseigne de vaisseau Marine GAUTHIER joignable au 06 79 36 39 01.

Pour des raisons de sécurité, les vidéos et photos de cette opération seront prises par un reporter Images de la Marine nationale, afin de les faire suivre à la presse dans les plus brefs délais.